

Pour contacter **Le point d'information petite enfance /RAM les Vergers**

Via le site "mon-enfant.fr" de la CAF

En page d'accueil, cliquez sur "Je recherche", cochez "un lieu d'information" et complétez le formulaire. La demande sera transmise au relais qui prendra contact avec vous.

Directement auprès de :

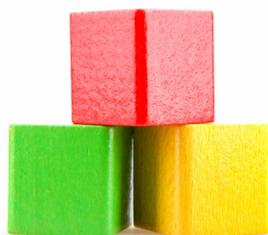
Stéphanie BRUNEAU
Téléphone : 02.37.18.04.18
Courriel : ram.vergers@porteseureliennesidf.fr

Permanences sur rendez-vous :

à **Épernon**,
A l'espace petite enfance « les vergers »
7 rue de la gare 28230 EPERNON
Le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30
ou sur rendez-vous.

Temps d'éveil

Itinérance sur plusieurs communes du pôle.
Pour plus d'informations, contacter directement la responsable.



Pôles de proximité d'**Épernon**

Vous résidez sur les communes de :

Droue sur Drouette, Épernon, Gas, Saint-Martin-de-Nigelles et Hanches.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s **Les Vergers**

Adresse :
7 rue de la gare
28230 EPERNON

Téléphone :
02.37.18.04.18

Courriel :
ram.vergers@porteseureliennesidf.fr

Site internet :
porteseureliennesidf.fr



 **Portes Euréliennes d'Île-de-France**
communauté de communes



Relais Assistant(e)s Maternel(le)s



Point d'information petite enfance
Les Vergers



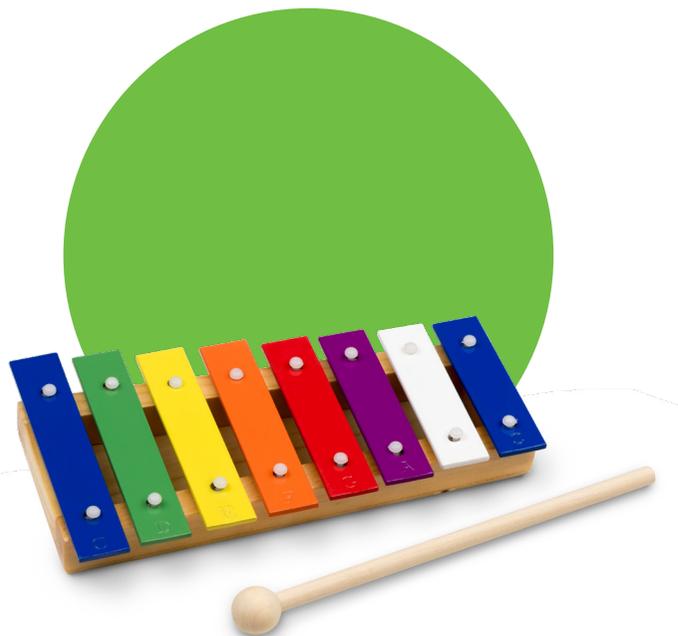
Portes Euréliennes d'Île-de-France
communauté de communes

Le point d'information petite enfance / RAM les Vergers est un service gratuit.

Il s'adresse :

- **aux parents** ou futurs parents,
- **aux assistant(e)s** maternel(le)s agréé(e)s
- **aux enfants accompagnés** de leur assistant(e) maternel(le) agréé(e),
- **à toutes personnes** désireuses de devenir assistant(e) maternel (le),
- **aux personnes employées** en qualité de garde à domicile et d'auxiliaire parentale.

Il permet l'échange et l'interaction entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance.



Parents, futurs parents...

Le point d'information petite enfance /RAM les Vergers est votre premier interlocuteur pour toutes questions relatives aux modes de garde. Il vous propose un accompagnement personnalisé et vous conseille.

Il permet :

- **de renseigner** sur les modes de garde existants (collectif ou individuel)
- **d'orienter** dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e)
- **d'accompagner** dans les démarches administratives et formalités d'embauche,
- **d'informer** sur les prestations des partenaires relatives à la garde de jeunes enfants.

Assistant(e)s maternel(le)s...

Il vous propose :

- **une information** sur l'agrément, la formation, le statut et la convention collective,
- **une valorisation** de la profession et un accompagnement dans les pratiques quotidiennes (temps de rencontre, échanges d'expériences, temps d'éveil et réunions thématiques),
- **une écoute et un soutien** dans vos relations avec les enfants et les parents.

Des temps d'éveil permettent aux enfants de se rencontrer et de partager des instants ludiques autour d'activités variées, des animations en extérieurs, des fêtes.

